

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

1er CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-CORSE

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

Le 8 mai dernier la France, à une très forte majorité, a réélu François MITTERRAND Président de la République.
Les électeurs ont ainsi approuvé le message du chef de l'Etat. C'est, en effet, en conjuguant MODERNITÉ et SOLIDARITE que nous pourrons faire face aux défis du moment.

La **MODERNITE** signifie l'investissement sur les hommes et les femmes, le pari sur l'intelligence et le savoir pour conjurer le spectre du chômage ; elle signifie la priorité donnée à l'éducation scolaire et universitaire, à la formation professionnelle, à la recherche scientifique fondamentale et appliquée.
Elle implique aussi la volonté de construire résolument une Europe politique hors de laquelle les nations européennes ne pourraient que subir les événements mondiaux à venir ; cette Europe représente aussi pour la Corse, en particulier pour Bastia et sa région, du fait de leur position géographique, un enjeu essentiel.

La **SOLIDARITE,** c'est le refus de toutes les formes d'exclusion sociale, qu'elles trouvent origine dans l'ethnie, la religion, les opinions, la pauvreté, l'âge ou la maladie.
C'est la volonté d'assurer à chacun et notamment aux chômeurs en fin de droits, un minimum de ressources.
C'est le rejet de toute forme de démantèlement de la Sécurité Sociale.

Quand on affronte des difficultés structurelles durables, la coupure du pays en deux moitiés sensiblement égales, schéma classique de la Cinquième République, doit céder le pas à la recherche de majorités plus larges sur la base d'idées de progrès. On mettra en avant ce qui réunit les Français ; on évitera de les diviser inutilement.

C'est le sens de l'appel de François MITTERRAND au rassemblement, le sens de la FRANCE UNIE.
Cette ouverture politique n'a pas reçu au lendemain de l'élection présidentielle, une réponse suffisamment claire de ceux auxquels elle s'adressait. Elle n'est pas, pour autant, finie. Elle pourra reprendre après les élections législatives, à condition, cette fois, que le Président de la République obtienne de ces élections une majorité solide.

Ma candidature s'inscrit dans la perspective de cette majorité présidentielle ; j'y défendrai les orientations qui précèdent. Cela ne saurait surprendre ceux qui suivent mon action politique et connaissent ses principes constants.

Elu depuis deux ans à l'Assemblée Nationale je me suis également attaché à défendre les dossiers vitaux de notre île : Transports, Sécurité, Lutte contre l'Incendie, Défense de l'Environnement, Fiscalité, Indivision, Université etc... afin de faciliter le développement économique et culturel de la Corse.
Si vous me renouvelez votre confiance, je poursuivrai ma tâche avec la même foi dans notre avenir commun.

Roger FRANZONI, Premier Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Corse, qui a bien voulu être mon remplaçant éventuel, m'apporte ainsi le soutien de son éminente personnalité et de ses compétences unanimement reconnues.

En votant pour notre candidature les 5 et 12 juin, vous marquerez la volonté de la Corse, à l'unisson de la France entière, de voir mise en œuvre la politique de progrès de François MITTERRAND.

EMILE ZUCCARELLI
DÉPUTÉ SORTANT

Imp. Nouvelle Fiorella - Bastia